

En 2020, près de deux personnes non retraitées sur trois souhaiteraient partir à la retraite à 60 ans ou avant. Pour autant, seul un non-retraité sur dix estime que cela lui sera possible. L'écart entre les souhaits et les prévisions d'âge de départ à la retraite demeure supérieur à quatre ans en 2020. Parmi les réformes proposées pour préserver le système des retraites par répartition, les personnes interrogées privilégient l'allongement de la durée de cotisation, la hausse des taux de cotisations salariales, ou le recul de l'âge de la retraite, à une baisse du niveau des pensions. Néanmoins, une proportion importante de l'opinion considère les réformes déjà effectuées suffisantes ou rejette les quatre types de réforme proposés dans l'enquête.

## Près de deux personnes sur trois souhaitent partir à la retraite à 60 ans ou avant

Selon le Baromètre de la DREES (*encadré 1*), les personnes non retraitées demeurent attachées à la retraite à 60 ans, même si elles sont de plus en plus nombreuses à envisager un départ plus tardif. En 2020, près de la moitié d'entre elles (48 %) souhaiterait, dans l'idéal, partir à la retraite à 60 ans et une sur six (16 %) avant cet âge (*graphique 1*). À l'inverse, plus d'un tiers d'entre elles (36 %) désire partir après cet âge. Ces chiffres sont stables par rapport à 2019.

Depuis le début des années 2000, un glissement de l'âge souhaité de départ à la retraite s'est progressivement opéré, passant en moyenne, entre l'an 2000 et le début des années 2010, de 55 à 59 ans, puis à 60 ans. La part des personnes souhaitant partir avant 60 ans a été divisée par quatre en vingt ans : elles étaient 66 % en 2000 contre 16 % en 2020. La diminution est plus marquée encore pour un départ avant 55 ans : 29 % des personnes exprimaient cette volonté en 2000, contre seulement 4 % en 2020. Parallèlement, la part des personnes exprimant le souhait de partir entre 61 ans et 64 ans s'est accrue (2 % en 2009 contre 23 % en 2020, après une forte hausse de 13 % à 21 % entre 2017 et 2019). Pour 68 % des personnes souhaitant partir entre 61 et 64 ans, l'âge de départ souhaité est de 62 ans. C'est 6 points de moins par rapport à 2019. À l'inverse, elles sont davantage à souhaiter

partir à 63 ou 64 ans (+6 points par rapport à 2019). La loi de 2010 portant réforme des retraites, qui a relevé l'âge minimum légal de départ de 60 ans à 62 ans, joue vraisemblablement un rôle dans ce décalage. L'augmentation de la part des personnes déclarant un âge idéal de départ à la retraite entre 61 et 64 ans accrédite la thèse selon laquelle ce recul de l'âge de départ est désormais pris en compte dans les idéaux d'une plus grande part de l'opinion. Depuis 2018, la part des personnes non retraitées désirant partir à la retraite à 65 ans ou plus tard s'est stabilisée autour de 13 % ; elle a doublé en vingt ans (6 % en 2000).

## Un écart de plus de quatre ans entre les souhaits et les prévisions d'âge de départ

Peu de personnes envisagent de prendre leur retraite à l'âge qu'elles souhaiteraient dans l'idéal (*graphique 2*). En 2020, 64 % des non-retraités voudraient partir à la retraite à 60 ans ou avant (contre 65 % en 2019), mais seuls 10 % estiment qu'ils pourront effectivement le faire. Les non-retraités pensent qu'ils pourront prendre leur retraite à 64 ans et 8 mois en moyenne, soit 4 ans et 2 mois après l'âge moyen souhaité<sup>1</sup> (*graphique 3*). À titre de comparaison, l'âge à partir duquel les non-retraités estiment qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens s'élève à 63 ans et 10 mois en moyenne. Il est en hausse de 4 mois par rapport à 2019.

1. Les moyennes sont calculées pour les non-retraités qui répondent aux deux questions.

Après avoir fortement augmenté entre 2009 et 2014, puis diminué à partir de 2015, la part des personnes non retraitées qui prévoient qu'elles ne pourront partir à la retraite qu'après 65 ans s'est stabilisée autour de 28 % depuis 2018.

**65 % des non-retraités pensent que leur niveau de vie à la retraite sera plus faible que celui de l'ensemble de la population**

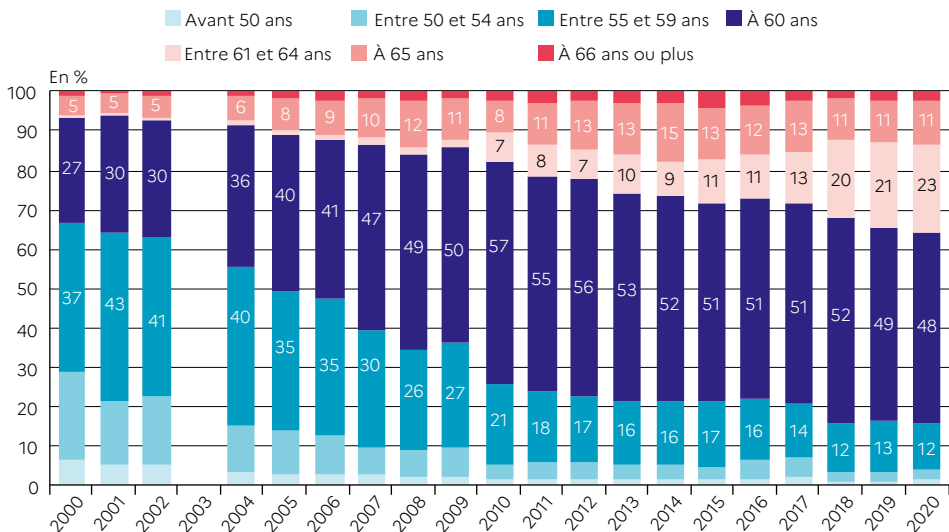
En 2020 comme l'année précédente, 65 % des non-retraités anticipent que leur niveau de vie

**Encadré 1 Le Baromètre d'opinion de la DREES**

Les données sur les souhaits exprimés concernant la retraite sont issues du Baromètre d'opinion de la DREES sur la santé, la protection sociale, les inégalités et la cohésion sociale. Cette enquête est réalisée annuellement par l'institut BVA depuis 2004. Elle se déroule en face à face auprès d'un échantillon représentatif de la population âgée de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine. Pour cette vingtième vague de l'enquête, 4 000 personnes ont été interrogées, soit 1 000 personnes supplémentaires par rapport aux six dernières vagues (2014-2019), afin de mesurer les effets de la crise sanitaire et sociale. Le terrain de l'enquête s'est déroulé du 19 octobre 2020 au 4 janvier 2021. L'échantillon est construit selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération).

Les réponses à une enquête d'opinion sont particulièrement sensibles à la formulation des questions, ou à leur place dans le questionnaire. Ces enquêtes permettent des comparaisons entre sous-catégories (selon le revenu, l'âge, etc.) ou dans la durée. Les plus petites variations (de l'ordre de 1 ou 2 points de pourcentage) ne sont pas statistiquement significatives.

**Graphique 1 Âge de départ à la retraite souhaité, dans l'idéal, par les non-retraités**



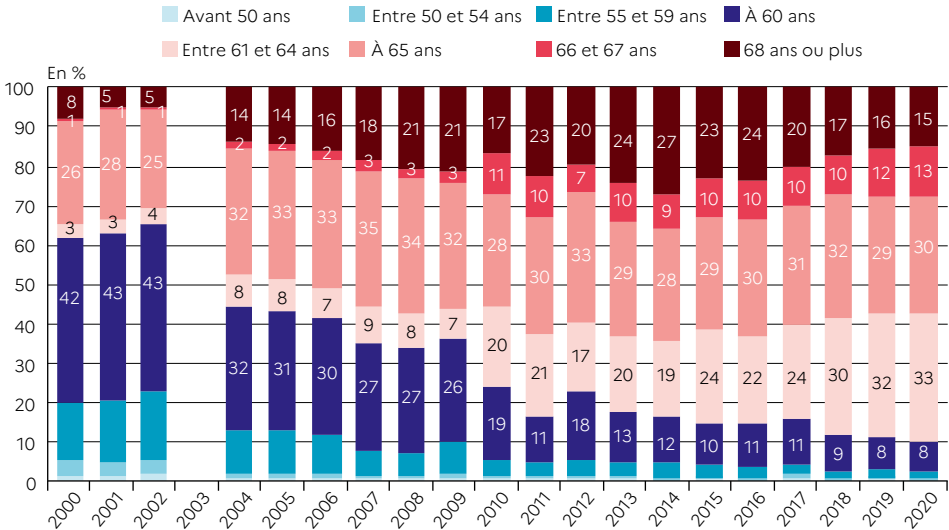
**Note** > Réponse à la question « Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite ? ». Les personnes déclarant ne pas savoir à quel âge elles souhaiteraient prendre leur retraite, ou ne pensant pas avoir de retraite dans le futur (car inactives, etc.) [1 à 12 % entre 2008 et 2019, et 10 % en 2020], ainsi que les retraités, sont ici exclus du calcul. Il n'y a pas eu d'enquête en 2003.

**Lecture** > En 2020, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, 48 % souhaiteraient dans l'idéal partir à 60 ans et 11 % à 65 ans.

**Champ** > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

**Source** > Baromètre d'opinion de la DREES, 2000-2020.

**Graphique 2** Âge auquel les non-retraités pensent qu'ils pourront prendre leur retraite



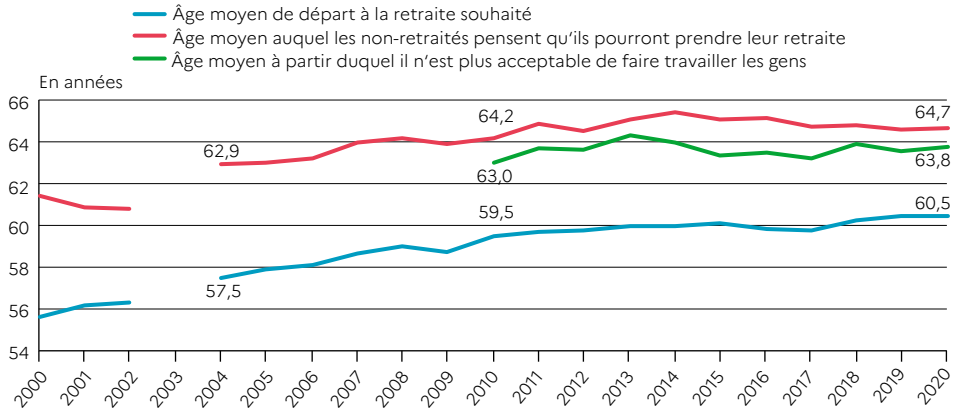
**Note** > Réponse à la question « À quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? ». Les personnes déclarant ne pas savoir à quel âge elles pourront prendre leur retraite, ou ne pensant pas avoir de retraite dans le futur (car inactives, etc.) [25 % de l'ensemble des non-retraités en 2008, puis entre 7 et 19 % entre 2009 et 2019, et 20 % en 2020], ainsi que les retraités, sont ici exclus du calcul. Il n'y a pas eu d'enquête en 2003.

**Lecture** > En 2020, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, 8 % pensent qu'elles pourront prendre leur retraite à 60 ans et 30 % à 65 ans.

**Champ** > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

**Source** > Baromètre d'opinion de la DREES, 2000-2020.

**Graphique 3** Âge moyen souhaité et estimé de départ à la retraite, et âge moyen auquel il n'est plus acceptable de faire travailler les gens



**Note** > Réponses aux questions « Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite ? », « À quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? », « À partir de quel âge estimez-vous qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens ? ». Les personnes déclarant ne pas savoir répondre aux questions ou ne pensant pas avoir de retraite dans le futur (car inactives, etc.), ainsi que les retraités, sont ici exclus du calcul. Il n'y a pas eu d'enquête en 2003.

**Lecture** > En 2020, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, l'âge de départ à la retraite souhaité est en moyenne de 60,5 ans, l'âge à partir duquel elles pensent pouvoir prendre leur retraite est en moyenne de 64,7 ans et l'âge à partir duquel elles pensent qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens est en moyenne de 63,8 ans.

**Champ** > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

**Source** > Baromètre d'opinion de la DREES, 2000-2020.

à la retraite sera inférieur à celui de l'ensemble de la population, et 25 % pensent même que leur niveau de vie à la retraite sera « bien moins bon » (graphique 4). À l'inverse, ils sont 10 % à penser que leur niveau de vie sera meilleur (12 % en 2019). Cette part avait légèrement augmenté en 2019 par rapport aux années précédentes (entre 2013 et 2018, seulement 6 % à 9 % envisageaient un niveau de vie meilleur).

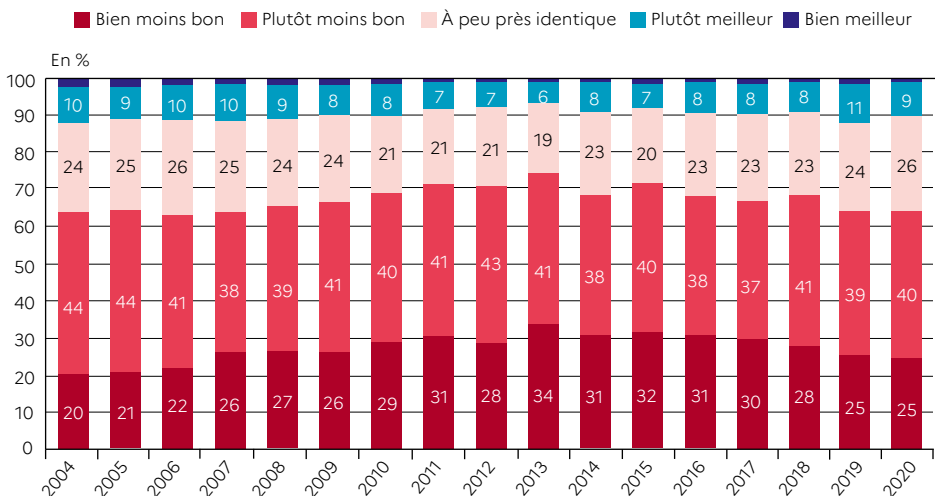
### Plus de la moitié des personnes jugent des réformes supplémentaires nécessaires pour préserver le système de retraite

Depuis la vague 2016 du Baromètre de la DREES, il est demandé aux personnes interrogées si elles jugent les réformes déjà effectuées suffisantes, ou si elles pensent qu'il est nécessaire d'en effectuer de nouvelles pour « préserver le système de retraite par répartition tel qu'il existe ». En 2020, 30 % jugent les réformes déjà effectuées

suffisantes (graphique 5). Cette proportion est un peu plus élevée qu'en 2019 (24 %), mais identique à ce qui a été observé en 2018. 13 % des personnes enquêtées ne souhaitent pas se prononcer sur ces questions (+5 points par rapport à 2019, mais seulement +3 points par rapport à 2018).

À l'inverse, 57 % des personnes interrogées estiment que des réformes supplémentaires sont nécessaires. Après avoir augmenté de 8 points entre 2018 et 2019, cette proportion baisse fortement par rapport à 2019 (-11 points) et revient donc quasiment au niveau de 2018. 16 % des personnes interrogées rejettent toutes les pistes de réforme proposées dans le questionnaire d'enquête, ou ne se prononcent pas. Finalement, seules 41 % d'entre elles se prononcent quant aux différentes solutions proposées pour préserver le système par répartition. Parmi celles-ci, seules 1 % privilégient une diminution

### Graphique 4 Anticipation par les non-retraités de leur niveau de vie au moment de la retraite par rapport à l'ensemble de la population



**Note** > Réponse à la question « Et vous-même, lorsque vous serez à la retraite, pensez-vous que votre niveau de vie sera bien meilleur, plutôt meilleur, à peu près identique, plutôt moins bon, bien moins bon que le niveau de vie de l'ensemble de la population ? ». Les données ne sont disponibles que depuis 2004, car la question n'était pas posée en ces termes auparavant. Les personnes qui ne se prononcent pas (environ 5 % à 6 % de l'ensemble des non-retraités entre 2004 et 2008, entre 1 % à 5 % de 2009 à 2019, et 7 % en 2020) sont ici exclues du calcul.

**Lecture** > En 2020, parmi les personnes non retraitées qui se sont prononcées, 40 % anticipent un niveau « plutôt moins bon » à la retraite et 25 % « bien moins bon » que celui de l'ensemble de la population.

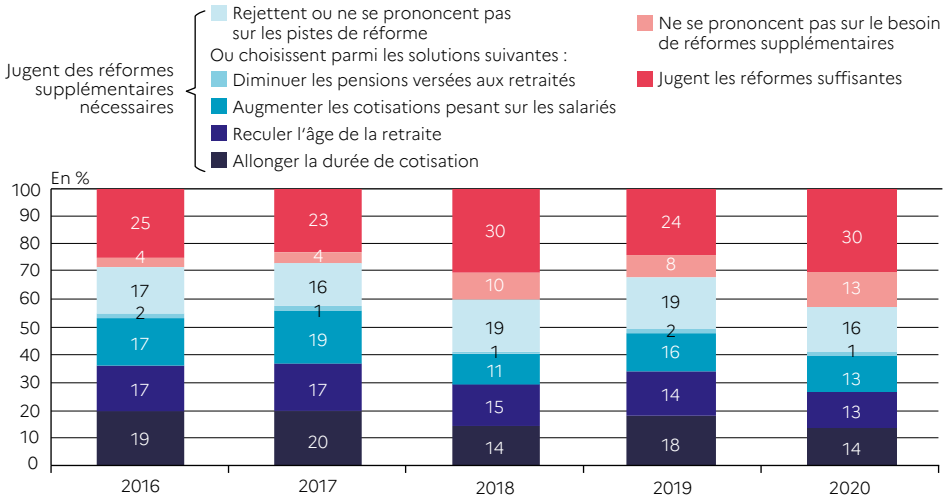
**Champ** > France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus non retraitées.

**Source** > Baromètre d'opinion de la DREES, 2004-2020.

des pensions<sup>2</sup>. Les trois leviers préférés sont, dans des proportions assez proches, l’allongement de la durée de cotisation (pour 14 %

des interrogés), le recul de l’âge de la retraite<sup>3</sup> (pour 13 % d’entre eux) et l’augmentation des cotisations salariales (pour 13 % également). ■

**Graphique 5 Opinions vis-à-vis des réformes de retraite**



**Note >** À la première question « Compte tenu des réformes engagées ces dernières années, pensez-vous que pour préserver le système de retraite par répartition tel qu’il existe... », les personnes interrogées répondent : « Les réformes déjà effectuées sont suffisantes » ou « Des réformes supplémentaires sont nécessaires ». Pour ces derniers, il est demandé : « Parmi les solutions suivantes pour préserver le système de retraite par répartition tel qu’il existe, laquelle a votre préférence ? ». Contrairement aux graphiques précédents, les retraités sont inclus dans le champ des répondants.  
**Lecture >** En 2020, 30 % des personnes interrogées considèrent les réformes déjà effectuées suffisantes, et 13 % ne se prononcent pas sur le besoin de réformes supplémentaires.  
**Champ >** France métropolitaine, personnes de 18 ans ou plus.  
**Sources >** Baromètre d’opinion de la DREES, 2016-2020.

**Pour en savoir plus**

- > Des données complémentaires sont disponibles dans le fichier Excel associé à cette fiche sur le site de la DREES : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr>.
- > Des données statistiques et une data visualisation de l’opinion des Français à l’égard de la santé, de la protection sociale et des inégalités sociales sont disponibles sous <https://drees.shinyapps.io/Barometre-DREES>.
- > **Antunez, K.** (2020, mai). Les Français souhaitent une prise en charge par l’État de la perte d’autonomie des personnes âgées. DREES, *Études et Résultats*, 1149.
- > **Aubert, P.** (2013). Les attentes et opinions des Français d’âge actif vis-à-vis de la retraite : évolutions depuis 2000. *Retraite et société*, 2013/3 (66), p. 117-135.
- > **Masson, L., Solard, G.** (2017, décembre). 84 % des Français souhaitent un socle commun des régimes de retraite - Résultats du Baromètre d’opinion de la DREES. DREES, *Études et Résultats*, 1041.

2. Données complémentaires disponibles dans le fichier Excel associé à cette fiche sur le site de la DREES : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr>.  
 3. Pour cette modalité de réponse, deux formulations différentes ont été posées pour l’édition 2020. La première formulation est inchangée (« Il faudrait reculer l’âge de la retraite ») et a été posée à la moitié des personnes interrogées. L’autre formulation est « Il faudrait partir à la retraite plus tardivement » et a été posée à l’autre moitié des personnes interrogées. Les résultats étant très proches, la différence de formulation n’a pas été prise en compte dans ces résultats.